La forêt francilienne

Observée à l'échelle régionale, la forêt francilienne présente des caractéristiques très proches de la forêt moyenne française; c'est une forêt de feuillus occupant quasiment le quart du territoire régional. L'hétérogénéité de sa répartition spatiale est cependant une donnée importante à considérer.

Une forêt présente sur le territoire régional malgré la ville

277 946 ha, c'est la surface de la forêt francilienne, mesurée par les services de l'Inventaire Forestier National lors du dernier inventaire, réalisé en 1994. Rapporté à la superficie de l'Ile-de-France, ce chiffre conduit à un taux de boisement de 23%, relativement peu éloigné du taux moyen national de 26%. Malgré son caractère urbain remarquable, l'Ile-de-France est donc aussi forestière que bon nombre d'autres régions françaises. Qui plus est, comme ailleurs en France, la forêt progresse en Ile-de-France puisque lors du précédent inventaire de 1978, ce taux de boisement n'était que de 21,6%.

mais inégalement répartie sur le territoire régional

La répartition spatiale de la forêt est très hétérogène : quelques très gros massifs forestiers (principalement ceux de Fontainebleau et Rambouillet) émergent au milieu d'une forêt dispersée dans le territoire rural de la grande couronne. Les départements du noyau urbain central, sont les plus pauvres en espaces boisés : le taux de boisement passe ainsi du simple au triple entre la petite couronne et les Yvelines. Par ailleurs, le statut de la forêt évolue aussi graduellement du centre vers la périphérie : dans Paris et la petite couronne la proportion de forêt publique (près de 90%) est beaucoup plus importante que dans les départements de la grande couronne.

Le climax francilienà la croisée d'influences biogéographiques diverses

La région d'Île-de-France se trouve à la limite orientale du domaine biogéographique atlantique, dont les caractéristiques sont légèrement modifiées en Brie par des tendances continentales, et au sud (Gâtinais, Beauce) par des influences méridionales. Ces facteurs bioclimatiques, associés à une importante diversité de substrats, conduisent à des types variés de végétation potentielle où les chênes et localement le hêtre sont les essences les plus représentées dans la végétation climacique. Le chêne sessile est l'essence la plus dynamique dans l'ouest de la région, sauf sur les calcaires de la partie méridionale où il est supplanté par le chêne pubescent. Le chêne pédonculé, associé au charme et au tilleul le remplace dans la moitié est, sauf dans le massif de Fontainebleau, où la tendance plus humide et plus fraîche du climat permet au hêtre d'être le plus compétitif. L'aulne glutineux, le frêne, le bouleau pubescent se partagent les zones humides en fonction de leur acidité.

Les interventions humaines ont profondément modifié la végétation climacique, plus d'ailleurs en ce qui concerne la strate dominante que la flore arbustive et herbacée. La sylviculture, par ses traitements en taillis, simple ou sous futaie, a jadis favorisé les essences rejetant de souche (chênes, charme, tilleul, bouleaux) au détriment du hêtre. Elle a également introduit massivement des essences étrangères à la région ou peu répandues naturellement : le châtaignier pour les feuillus et le pin sylvestre pour les conifères.

La forêt actuelle : une forêt feuillue diversifiée

La forêt francilienne, encore plus nettement que la forêt française, est essentiellement composée d'essences feuillues (90% en surface et en volume) parmi lesquelles prédomine largement *le chêne sessile* (32% du volume sur pied). *Le chêne pédonculé et le châtaignier* (absent des sols à calcaire actif et des stations trop hydromorphes) se partagent la deuxième place avec chacun 12% du volume. Le *frêne* (7%) trouve sa place dans les stations fraîches à nappe peu profonde sur sol fertile. Sa position préférentielle se situe en bas de coteaux , sur colluvions voire alluvions, mais hors zone d'inondation importante. Il est souvent accompagné du chêne pédonculé et, dans les secteurs les plus humides, de l'aulne glutineux.

Les autres essences feuillues représentent toutes moins de 5% chacune : Le peuplier, de croissance très rapide, est planté à faible densité essentiellement dans les vallées notamment au nord de la région (Vexin et vallée de l'Ourcq), mais surtout dans le secteur de la Bassée. Le Robinier faux-accacia est une essence parfois envahissante, susceptible de coloniser même des milieux pauvres par sa faculté à utiliser l'azote atmosphérique. Son importance relative dans le Gâtinais s'explique par ses qualités mellifères. Le bouleau, essence pionnière par excellence, peut se trouver sur pratiquement tous les sols. Dans les sols les plus humides ou les plus acides, le Bouleau verruqueux est remplacé par le Bouleau pubescent. Les saules sont aussi des essences pionnières qui s'implantent dans les fonds de vallées et en zones humides où ils accompagnent ou devancent l'Aulne glutineux. Le chêne pubescent est cantonné en Ile- de-France sur les coteaux calcaires exposés au sud.

Les autres essences feuillues sont des essences d'accompagnement qui ne parviennent que très rarement à l'étage dominant. Certaines peuvent cependant être très abondantes dans le sous-étage, tel le charme, ou plus anecdotiques bien que très intéressantes, l'alisier torminal ou les fruitiers divers.

Les résineux représentent à peine plus de 10% de la surface forestière de la région. Il s'agit essentiellement du *Pin sylvestre* présent sur 75% de la surface résineuse. Constamment présent dans la région depuis des millénaires, il n'a été dominant qu'en périodes froides. Sa relative importance aujourd'hui dans la partie méridionale de la région, provient du fait qu'il y a été planté au XIX ^{ème} siècle, pour reconstituer l'humus sur des sols appauvris. D'une grande frugalité, il supporte des sols pauvres ;dans les sols plus fertiles, il est souvent écarté au profit du Pin laricio de meilleure venue.

Les types de peuplements : Le mélange futaie-taillis et la futaie régulière dominent.

Les peuplements sont constitués en moyenne de 2 à 3 essences principales et seule une proportion de 12% de la surface forestière est occupée par des peuplements monospécifiques.

- Le *tailli*s, jadis beaucoup plus développé était destiné à la production de bois de chauffage et de charbon de bois. Actuellement il n'en subsiste guère qu'en forêt privée sur moins de 10% de la surface.
- Le *mélange futaie-taillis* est issu de l'ancien mode de gestion en taillis-sous-futaie qui permettait à la fois une production de bois de chauffage par le taillis mais aussi de bois d'œuvre de différents diamètres, grâce aux arbres de la futaie (la réserve), laquelle était gérée en veillant à l'équilibre des classes d'âges. L'abandon de ce mode de gestion depuis le milieu du 20^{ème} siècle aboutit à un vieillissement généralisé avec déséquilibre vers les classes d'âge les plus élevées. Ce type de peuplement occupe 46% de la surface forestière.
- la *futaie régulière* où les peuplements sont conduits avec l'objectif principal de production de bois d'œuvre de diamètres proches (futaie équienne) est le traitement qui aujourd'hui a les faveurs des propriétaires forestiers notamment grâce à sa gestion simplifiée. Cette futaie peut être obtenue soit par régénération naturelle d'une futaie existante, soit par plantation après coupe rase, soit, et c'est le cas le plus fréquent, par conversion d'un taillis-sous-futaie. La proportion de peuplements traités en futaie a donc tendance à augmenter au détriment des autres modes de gestion. L'inventaire réalisé en 1994 estime cette proportion à 45%.
- La futaie irrégulière est un mode de gestion qui réduit l'unité de traitement homogène à une sous parcelle de quelques ha (le parquet) ou de quelques milliers d'ares (le bouquet), voire, à l'extrême, moins encore. Elle a l'avantage d'optimiser la récolte de bois tout en maintenant constamment un état boisé homogène, sans impact paysager ni choc environnemental pour le sol et les communautés animales et végétales, mais présente l'inconvénient d'une gestion plus complexe. Ce mode est très peu représenté en Île-de-France (2‰), mais mériterait sans doute de l'être plus, notamment en forêt périurbaine.

Une forêt vieillissante qui grossit ; une forêt âgée de qualité moyenne

Le volume sur pied total est estimé à près de 43 millions de m³ soit 2% du volume national. 54% de ce volume est présent dans les peuplements traités en futaie. Ce volume est remarquablement riche en gros bois puisque les arbres de diamètre 50 cm et plus en représentent près de 40%. Cependant le bois d'œuvre de première qualité est sous-représenté avec seulement 3% de ce volume contre 51% pour le bois d'œuvre de deuxième qualité et 46% pour le bois d'industrie. La production brute globale, estimée à 1,6 million de m³ par an pour l'ensemble de la région, est ainsi de 6,4 m³/ha/an, très légèrement supérieure à la production moyenne nationale de 6,1 m³/ha/an.